Merci et en retour, mon retour, avec deux petits commentaires : une suppression d'un mot et une proposition d'ajout.

Bon après-midi,



<u>pays-de-la-loire.chambres-</u> <u>agriculture.fr</u> <u>pays-de-la-loire.services-proagri.fr</u> **Stéphane LEURS** 

Consultant

**Pôle Aménagement et Urbanisme Direction TERRITOIRES** 

Chambre d'agriculture Pays de la

Loire

Territoire Pays d'Ancenis 6 Place Hélène Boucher 44150 ANCENIS SAINT GEREON

Tél.: +33 (0)2 53 46 63 23 Mobile : 06 26 64 30 36

Les informations échangées par mail avec les collaborateurs de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire sont enregistrées à des fins de gestion de la

relation client-prospect. Ces informations sont transmises au destinataire du mail, aux personnes mises en copie du mail ainsi qu'aux Services internes de

la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire habilités à en prendre connaissance. Les données traitées dans le cadre d'opérations commerciales seront

conservées pendant la durée des relations contractuelles, augmentée de 3 ans à des fins d'animation et de prospection, sans préjudice des obligations de

conservation ou des délais de prescription. Dans le cadre de la gestion d'une prestation, les données sont archivées pendant 5 ans à l'issue de celle-ci.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer.

Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que des droits complémentaires prévus par la législation nationale,

tels que la définition de directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits RGPD, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données, en justifiant votre identité par mail à dpo@pl.chambagri.fr

ou par courrier au : DPO - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 9 rue André Brouard, CS 70510, 49105 ANGERS Cedex 2. Si vous estimez, après

nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

De: Magalie FREMONT

**Envoyé:** mardi 15 avril 2025 15:04

À: Stephane LEURS

Objet: RE: DPMEC SSDL - réunion d'examen conjoint - 03 avril 2025

Monsieur LEURS, bonjour,

Le lien ci-après vous permettant de trouver les dossiers <a href="https://fromsmash.com/EIUyod.WMs-">https://fromsmash.com/EIUyod.WMs-</a>

<u>ct</u>

Vous en souhaitant une bonne réception,

Bon après-midi,

Cordialement,



Pensez environnement ! N'imprimez cet email que si nécessaire.

## Magali FRÉMONT

Administration générale, affaires foncières et PLU 18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE 02 85 29 33 00

## proximite@vallonsdelerdre.fr

**De :** Stephane LEURS < stephane.leurs@pl.chambagri.fr>

**Envoyé:** mardi 15 avril 2025 10:03

À: Magalie FREMONT < proximite@vallonsdelerdre.fr >

Objet: RE: DPMEC SSDL - réunion d'examen conjoint - 03 avril 2025

Bonjour Madame Frémont,

Pourriez vous me renvoyer le lien, le transfert est expiré.

En vous remerciant par avance,



pays-de-la-loire.chambresagriculture.fr pays-de-la-loire.services-proagri.fr

## **Stéphane LEURS**

Consultant

Pôle Aménagement et Urbanisme

**Direction TERRITOIRES** 

Chambre d'agriculture Pays de la

Loire

Territoire Pays d'Ancenis 6 Place Hélène Boucher 44150 ANCENIS SAINT GEREON

Tél.: +33 (0)2 53 46 63 23 Mobile : 06 26 64 30 36